

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 36 du 31 août 2017**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 2 juin 2014 relatif aux dérogations à l'obligation d'obtention d'une licence d'exportation hors du territoire de l'Union européenne des matériels de guerre, armes et munitions et de matériels assimilés ou d'une licence de transferts intracommunautaires de produits liés à la défense.

*Du 8 août 2017*

MINISTÈRE DES ARMÉES.

**ARRÊTÉ** modifiant l'arrêté du 2 juin 2014 relatif aux dérogations à l'obligation d'obtention d'une licence d'exportation hors du territoire de l'Union européenne des matériels de guerre, armes et munitions et de matériels assimilés ou d'une licence de transferts intracommunautaires de produits liés à la défense.

*Du 8 août 2017*

NOR A R M D 1 7 1 8 6 2 8 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 2 juin 2014 (JO n° 129 du 5 juin 2014, texte n° 51 ; signalé au BOC 36/2014 ; BOEM 300.1.2.5) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 191 du 17 août 2017, texte n° 20 ; signalé au BOC n° 36/2017.

---

JORF n° 191 du 17 août 2017, texte n° 20